

16 avril 2004

## **Désignation des commissaires aux comptes d'Eurotunnel SA**

Suite au rejet de l'ensemble des résolutions présentées au vote lors de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Eurotunnel SA du 7 avril dernier, il n'a pu être procédé au renouvellement ou à la nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la société.

En conséquence, à la demande d'un actionnaire, le Tribunal de commerce de Paris a désigné ce jour par ordonnance de référé :

- La société KMPG Audit, département de KPMG SA, en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- M. Jean-Paul Vellutini, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société KPMG Audit
- La société Mazars et Guérard, en qualité de commissaire aux comptes titulaire
- M. de Cambourg, en qualité de commissaire aux comptes suppléant de la société Mazars et Guérard

Pour une durée expirant lorsqu'il sera pourvu, par l'Assemblée Générale des actionnaires d'Eurotunnel SA, à la nomination des commissaires aux comptes.

Parallèlement à la procédure engagée auprès du Tribunal de commerce de Paris, des dispositions ont été prises en Angleterre pour la nomination des commissaires aux comptes d'Eurotunnel plc.

[www.eurotunnel.com](http://www.eurotunnel.com)